

27 avr 2007 -17:00

Appartient à [Conseil des ministres du 27 avril 2007](#)

Conseil consultatif des bourgmestres

Désignation des membres du Conseil consultatif des bourgmestres

Désignation des membres du Conseil consultatif des bourgmestres

Sur proposition de M. Patrick Dewael, ministre de l'Intérieur, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal désignant les membres du Conseil consultatif des bourgmestres. Les huit bourgmestres suivants de la Région flamande sont désignés en qualité de membres effectifs du Conseil consultatif des bourgmestres :- Madame Sonja CLAES, bourgmestre de Heusden-Zolder ;- Monsieur Stefaan PLATTEAU, bourgmestre de Dilbeek ;- Madame Yolande AVONTROODT, bourgmestre de Schilde ;- Monsieur Ludwig VANDENHOVE, bourgmestre de Saint-Trond ;- Monsieur Marnic DE MEULEMEESTER, bourgmestre de Audenaerde ;- Monsieur Patrick JANSSENS, bourgmestre de Anvers ;- Monsieur Marcel HENDRICKX, bourgmestre de Turnhout ;- Monsieur Patrick MOENAERT, bourgmestre de Bruges. Sont désignés comme membres suppléants des membres effectifs susmentionnés :- Monsieur Jan VERFAILLIE, bourgmestre de Furnes ;- Monsieur Michel BAERT, bourgmestre de Boortmeerbeek ;- Madame Francy VAN DER WILDT, bourgmestre de Rumst ;- Madame Ilse UYTERSROTT, bourgmestre d'Alost ;- Monsieur Carl VEREECKE, bourgmestre de Kuurne. Suite à l'absence de candidats, aucun membre suppléant ne peut être désigné pour Messieurs JANSSENS, HENDRICKX et MOENAERT. Les six bourgmestres de la Région wallonne suivants sont désignés en qualité de membres effectifs du Conseil consultatif des bourgmestres :- Monsieur Jean-François BREUER, bourgmestre de Mont-Saint-Guibert ;- Monsieur Guy MILCAMP, bourgmestre de Ciney ;- Monsieur Guy JEANJOT, bourgmestre de Tellin ;- Monsieur Alfred LECERF, bourgmestre de Lontzen ;- Monsieur Jacques GOBERT, bourgmestre de La Louvière ;- Monsieur M. Willy DEMEYER, bourgmestre de Liège. Sont désignés comme membres suppléants des membres effectifs susmentionnés :- Monsieur Jean-Luc ROLAND, bourgmestre d'Ottignies-Louvain-la-Neuve ;- Monsieur J.C. LUPERTO, bourgmestre de Sambreville ;- Madame Jacqueline GALANT, bourgmestre de Jurbise ;- Monsieur Emil DANNEMARK, bourgmestre de Butgenbach ;- Monsieur André BOUCHAT, bourgmestre de Marche-en-Famenne. Suite à l'absence de candidats, aucun membre suppléant ne peut être désigné pour Monsieur DEMEYER. Les deux bourgmestres suivants de la Région bruxelloise sont désignés en qualité de membres du Conseil consultatif des bourgmestres :- Monsieur Freddy THIELEMANS, bourgmestre de Bruxelles ;- Monsieur Bernard CLERFAYT, bourgmestre de Schaerbeek. Sont désignés comme membres suppléants des membres effectifs susmentionnés :- Madame Michèle CARTE, bourgmestre de Ganshoren ;- Monsieur Didier GOSUIN, bourgmestre d'Auderghem.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe